

PERFECTIONNEMENT BAFA

Demande de soutien à la session de perfectionnement

Eligibilité :

- Dossier à retourner à la CCPA maximum 6 mois après la session de formation perfectionnement
- Résidence principale sur le territoire de la CCPA
- Age maximum : moins de 25 ans

Pièces à joindre obligatoirement :

- Le dossier complété
- Un justificatif de domicile
- L'attestation de fin de session
- La facture acquittée de la session de formation perfectionnement
- Un RIB au nom du stagiaire

Subvention et modalités de versement :

- Montant maximal attribué au stagiaire : 100€
- Versement effectué sur le RIB du stagiaire

LE STAGIAIRE :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

LA SESSION DE PERFECTIONNEMENT

Intitulé de la session : _____

Dates du stage : du ____/____/____ au ____/____/____

Lieu du Stage : _____

Organisme de formation : _____

Coût du stage : _____

FINANCEMENT : Qui participe au financement de votre formation et à quelle hauteur ?

- Participation de la CAF de l'Ain : _____
- Participation de la MSA : _____
- Participation de la structure d'accueil : _____
- Participation du stagiaire : _____
- Autre : _____
- Participation sollicitée de la CCPA : _____

Je soussigné (e), _____, certifie exactes les informations ci-dessus.

Fait à _____, le ____/____/____

Signature du demandeur :